

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0015573

11/19/05

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 735 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Fassi Fihri Maria

Date de naissance : 05.12.1948

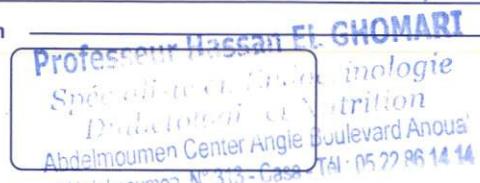
Adresse : 52, Route d'Azemmour Res. Salsabil

Casablanca

Tél. : 06 614 986 68 Total des frais engagés : 3067,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13.02.2023

Nom et prénom du malade : Fassi Fihri Maria Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

MARIE TYPS N° 2

Nature de la maladie :

ALC

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 13.02.2023

Signature de l'adhérent(e) : M. El fihri

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13.08.23	3		300,00	Dr. Abdelfattah SENTISSI Professeur de Radiologie et Radiotraumatologie Centre Ibn Sina Boulevard Anouar Tél: 05 22 36 18 68 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie S.I.L. BENBRAHIM Touria 100, Boulevard Ibn Sina Tél : 05 22 36 18 68 - Casablanca	28/09/23	2260,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire SENTISSI Dr. Abdelfattah SENTISSI Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca Tél: 05 22 36 62 50 / 39 64 15 INPE: 093303271	13.08.23	B 360 + P.C. 1,5	507,40

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires			
			A M	P C	I M	I V

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التغذية و النمو

**طبيب سابق بمستشفى سان لوك
مونتريال - كندا**

Casablanca, le :

13.02.23

"نماء في"

2260,50

390 202

GALVUS 50

1-0-1 pendant 3 Mois

(NS)

LANTUS SOLOSTAR

15 UI le soir pendant 3 Mois

(NS)

BANDELETTES

4 ANALYSES / JOUR pendant 3 Mois

(NS)

FORXIGA 10

0 - 1 - 0, pendant 3 mois

(NS)

AIGUILLES 4 MM BD

(NS)



Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimés.

PPV : 390 DH



Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimés.

PPV : 390 DH

Sav...
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sebaâ Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 Sty 3ml
P.P.V : 152,50 DH
6 118001 081608



Maphar
Bd Alkilia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Forxiga 10 mg cp pell b28
P.P.V : 419,00 DH

Maphar
Bd Alkilia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Forxiga 10 mg cp pell b28
P.P.V : 419,00 DH
6 118001 185023

n-Call®
Extra
Blood Glucose Test Strips

DH 280,00

DH 210,00

N° INP : 091028506 - ICE : 00166375000032

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن
et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca
الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

البريد الإلكتروني

Tél. : 05 22 36 18 88 - Casablanca

Tél. : 05 22 36 18 88 - Casablanca

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C
Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance
Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التغذية و التنموي
طبيب سابق بمستشفى سان لوك
مونتريال - كندا

Casablanca, le : 13/02/2023 الدار البيضاء في

Mme FASSI FIHRI Maria

Merci de bien vouloir réaliser les examens suivant :

Hémoglobine glycosylée
Glycémie à jeun
Créatinine
HDL+LDL+TG
Cholesterol total
ACIDE URIQUE

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
et Abdelmoumen N°313 - Casa - Tél: 05 22 86 14 14

13/02/2023
Laboratoire SENTISS,
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr : Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 : البريد الإلكتروني :

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 2302130009
ICE :001578364000055

Casablanca le 13-02-2023

Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU

Demande N° 2302130009
Date de l'examen : 13-02-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	URICEMIE	B30	B
	Cholestérol-LDL	B40	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	CHOLESTEROL	B30	B
	TRIGLYCERIDES	B60	B
	Cholestérol-HDL	B40	B
	Créatininémie	B30	B

Total des B : 360

TOTAL DOSSIER : 507.4 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent sept dirhams quarante centimes

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

INPE: 093000271

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

Code Patient : 1303200021
Date de l'examen : 13-02-2023

Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU
Réf : 2302130009
Prescription : Dr Hassan EL GHOMARI

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

		31-10-2022	
Glycémie (Glucose-oxydase)	1.08 g/l 5.99 mmol/l	(0.70–1.10) (3.89–6.11)	1.31
HbA1c (Cobas C111)	6.6 %	(4.2–7.0)	8.3
– L'HbA1c d'un sujet normal ou d'un diabète équilibré est de 4.2 à 7%			
Créatinine (Jaffé)	7.9 mg/l 69.8 µmol/l	(7.0–13.0) (61.9–114.9)	9.0
Acide Urique (Dosage enzymatique)	36.1 mg/l 216.60 µmol/l	(25.0–60.0) (150.00–360.00)	60.0
Cholestérol total (Enzymatique)	1.37 g/l 3.5 mmol/l	(1.30–2.00) (3.4–5.2)	2.37
HDL-Cholestérol	0.50 g/l 1.30 mmol/l	(>0.40) (>1.04)	0.53

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

13-02-2023 – Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU

31-10-2022

LDL-Cholestérol

(calculé selon la formule de Friedwald)

Interprétation du LDL-Cholestérol:

0.63 g/l
(<1.50)
1.63 mmol/l
(<3.89)

1.59

- LDL-Cholestérol 0.70 à 1,00 g/l : valeur optimale,
- LDL-Cholestérol entre 1,00 et 1,60 g/l : valeur limite ,
- LDL-Cholestérol > à 1,60 g/l : valeur à risque élevé.

31-10-2022

Triglycérides

1.36 g/l
(0.40–1.50)
1.55 mmol/l
(0.46–1.71)

1.42

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattai

W
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca
Tél. 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15